

Date :	2025-05-20	N° de projet DWB:	9424
Projet :	Nouveau point de service de SPVG – Secteur Aylmer		
Client :	Ville de Gatineau – Service des infrastructures et des projets		
Chargé de projet du client :	Jessica Desjardins-Labelle, ing.	Chargé de projet de DWB :	Cédric Lalande, ing.

Description

1. GÉNÉRALITÉS

Le présent addenda fait partie intégrante des documents de soumission et devra être lu conjointement avec les documents contractuels.

2. OBJECTIF

Cet addenda a pour objectif de renseigner les soumissionnaires sur les ajouts ou les modifications apportés aux documents de soumission. Il doit être lu conjointement avec les plans réémis dans le cadre de l'addenda

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A. PLOMBERIE :

a. PLAN 22-2029-A201-100-202

Ajout de drainage pour le plenum d'air frais de la salle électrique.

B. CHAUFFAGE :

a. PLAN 22-2029-A201-100-301

Correction du tag du convecteur du local 120 : initialement identifié comme A201-ARC-002, il devrait être A201-ARC-001, tel qu'indiqué dans les tableaux.

b. PLAN 22-2029-A201-100-303

Ajout des valves de contrôles deux voies sur les tuyauteries extérieures des refroidisseurs thermopompe.

C. VENTILATION :

a. PLAN 22-2029-A201-100-505

Les condenseurs des systèmes de climatisation de type bi-bloc sont déplacés dans l'enceinte de l'écran architectural.

b. PLAN 22-2029-A201-100-501, 22-2029-A201-100-502 et 22-2029-A201-100-505

Une précision a été ajoutée au plan concernant les filtres des prises d'air frais de la salle électrique, de l'appentis mécanique, ainsi qu'en amont des serpentins de préchauffage.

D. CONTRÔLES :

a. PLAN 22-2029-A201-100-601

Corrections et précisions du contrôle sur le diagramme hydraulique.

a. **PLAN 22-2029-A201-100-602**

Précision sur la fourniture, l'installation et le raccordement des sondes des planchers radiants.

E. **DEVIS :**

La section 01 91 13 du devis, portant sur les exigences générales de mise en service, est annulée. Elle est remplacée par le devis de mise en service préparé par Akonovia, lequel fait désormais foi pour l'ensemble des exigences en matière de mise en service.

4. **RÉPONSES AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES.**

A. **QUESTION 63 :**

DESSIN 22-2029-A201-400-202

Aucun thermostat n'est prévu pour les câbles chauffants de type TCI et SCU.

Voir la note générale -4..

Réponse :

Ceci est une question électrique, mais nous avons aussi apporté une précision au plan 22-2029-A201-100-602 concernant la fourniture, l'installation et le raccordement des sondes des planchers radiants.

B. **QUESTION 103 :**

J'aimerais proposer le produit Ventureclad comme finition blanche pour les conduits rectangulaires isolés type c1 apparent.

Nous n'utilisons plus le canevas. Sur nos autres projets avec la Ville de Gatineau nous utilisons le Ventureclad 1577CW-WM.

Réponse :

Le produit VentureClad 1577CW-WM est accepté comme équivalent. Les marques et les modèles de référence sont fournis à titre indicatif. D'autres produits offrant des performances équivalentes seront également acceptés.

C. **QUESTION 104 :**

Dans le devis section 23 07 13 au point 3.5.3 on parle d'isolation de retour d'air frais sur 5 mètres, que voulez-vous dire par "retour d'air frais"

Est-ce possible d'avoir plus de précision?

Réponse :

Voici les correctifs apportés au point 3.5 de la section 23 07 13.

3.5 SYSTÈME DES ÉCHANGEUR D'AIR

3.5.1 Conduits et plenums d'aspiration d'air frais et d'évacuation d'air vicié en entier à partir de l'extérieur, incluant le volet motorisé jusqu'à l'équipement.

3.5.2 Conduits et plenum de retour d'air vicié, à partir de l'équipement et sur toute la longueur jusqu'à l'aspiration d'une centrale d'air, incluant tout le conduit à l'intérieur de l'appentis mécanique et du puits mécanique, ainsi que sur une distance de 5 m à partir d'un espace non chauffé — le puits mécanique étant considéré comme un espace non chauffé.

3.5.3 Conduits et plenums d'air frais et d'air vicié, sur une distance de 5 m vers l'intérieur à partir de l'équipement, pour les échangeurs d'air autonomes (sans centrale d'air).

3.5.4 Conduits et plenums d'alimentation d'air frais à partir de l'équipement jusqu'à :

3.5.4.1 La distribution vers le retour d'une centrale d'air.

3.5.4.2 Sur une distance de 5 m avant et après un espace non chauffé, ainsi qu'à l'intérieur de tout espace non chauffé — le puits mécanique étant considéré comme un espace non chauffé.

D. QUESTION 105 :

Est-ce que les conduits d'alimentation et de retour de ECH-1 qui se rendent jusqu'au niv 1 secteur nord doivent être isolés sur la totalité jusqu'au diffuseur ?

Réponse :

Voir reponse question 104.

E. QUESTION 112 (7) :

Est-ce qu'un lining acoustique est requis à la sortie des boite VAV.

Réponse :

Aucun traitement acoustique (lining) n'est requis dans les conduits situés immédiatement après les boîtes VAV.

F. QUESTION 113 (8) :

Pourriez-vous fournir le tableau des filtres référé dans 23 44 00 point 2.1.2

Réponse :

Les caractéristiques des filtres des unités de ventilation et des échangeurs sont fournies dans le tableau des équipements propre à chaque unité. Une précision a été ajoutée au plan concernant les filtres des prises d'air frais de la salle électrique, de l'appentis mécanique, ainsi qu'en amont des serpentins de préchauffage. Voir le plan suivant : **22-2029-A201-100-501**, **22-2029-A201-100-502** et **22-2029-A201-100-505**.

G. QUESTION 113 (8) :

Est-ce que les conduits d'alimentation des A201-EVP-114c et 212 doivent être isolés thermiquement

Réponse :

Oui, tous les conduits d'alimentation et de retour des évaporateurs devront être isolés conformément à l'article 3.6 de la section 23 07 13 du devis, de la même manière que les conduits des ventilo-convecteurs avec conduits.

5. DEMANDE D'EQUIVALENCES.

Note générale :

Nous rappelons que toutes les marques et tous les modèles inscrits aux plans et devis sont mentionnés à titre indicatif, afin de préciser les exigences de qualité et de performance sur lesquelles la conception d'ingénierie a été basée.

Toutefois, toute marque et tout modèle respectant les mêmes caractéristiques, notamment dimensionnelles, qualitatives et de performance, seront acceptés comme équivalents.

A. LES VOLETS MOTORISÉS :

Le modèle Alumavent 3960 peut être accepté comme équivalent au modèle Ruskin TED50, dans la mesure où la vitesse de passage à la surface libre et la perte de charge sont équivalentes pour les différentes dimensions utilisées.

Le model ALUMAVENT 3160 peut être accepté comme équivalent au modèle Ruskin CD50, dans la mesure où la vitesse de passage à la surface libre et la perte de charge sont équivalentes pour les différentes dimensions utilisées.

B. LES BOITES VAV :

Le model TH-550 peut être accepté comme équivalent au modèle DESV de titus, dans la mesure où la vitesse de passage à la surface libre et la perte de charge sont équivalentes pour les différentes dimensions utilisées.

C. DIFFUSEURS :

Les diffuseurs à haute induction Eodeair – DND peuvent être acceptés comme équivalents au modèle NAD-RRA, sous réserve de la disponibilité des diamètres requis, et dans la mesure où les niveaux sonores, les portées de diffusion et les pertes de charge sont équivalents pour les différentes dimensions utilisées.

Les diffuseurs à haute induction GRADA WT350 peuvent être acceptés comme équivalents au modèle NAD-DAL358Q OU R, sous réserve de la disponibilité des diamètres requis, et dans la mesure où les niveaux sonores, les portées de diffusion et les pertes de charge sont équivalents pour les différentes dimensions utilisées.

D. AÉROTHERME :

Les modèles TOP du fabricant Kampmann sont acceptés comme équivalents au modèle VUH-7 de Engineered Air, dans la mesure où les caractéristiques et performances – telles que la puissance, le débit d’air, le débit d’eau et les pertes de charge du circuit hydraulique – sont équivalentes ou supérieures à celles du produit indiqué.

Le modèle Wall HK de Kampmann est refusé comme équivalent au modèle CUH-7 de Engineered Air, car le CUH-7 est un convecteur apparent monté au plafond, tandis que le produit proposé en équivalence est un convecteur mural encastré.

Cédric Lalande, ing.

2025-05-20

Émis par

Date

Signature